

Néologie canadienne de Jacques Viger (manuscrit de 1810),
Suzelle Blais, Collection Amérique française, Presses de
l'Université d'Ottawa, 1998, Ottawa, 316 p.

Louise Dagenais

Volume 28, numéro 1, 2000

Traits et interfaces

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/603192ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/603192ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0710-0167 (imprimé)

1705-4591 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Dagenais, L. (2000). Compte rendu de [*Néologie canadienne* de Jacques Viger (manuscrit de 1810), Suzelle Blais, Collection Amérique française, Presses de l'Université d'Ottawa, 1998, Ottawa, 316 p.] *Revue québécoise de linguistique*, 28(1), 153–159. <https://doi.org/10.7202/603192ar>

NÉOLOGIE CANADIENNE DE JACQUES VIGER
(MANUSCRITS DE 1810)

Suzelle Blais, Collection Amérique française, Presses de l'Université
d'Ottawa, 1998, Ottawa, 316 pages.

Louise Dagenais
Université de Montréal

*Au premier coup d'œil, toute cette paperasse donnait le vertige, mais Jacques
Viger s'y retrouvait. Montréal n'avait plus de secrets pour lui [...]*

Mireille Lachance,
Le Roman de Julie Papineau, Tome I, p. 351

La seule édition de la *Néologie canadienne* de Jacques Viger (manuscrits de 1810) dont nous disposions jusqu'ici a paru par les soins de la Société du parler français au Canada dans son *Bulletin du parler français au Canada* (1909-1910). Les interventions sélectives qui en ont modifié et tronqué le contenu doivent malheureusement nous la faire tenir pour peu fiable. L'édition qu'en offre Suzelle Blais paraît corriger définitivement la situation... si faire se peut en philologie !

Dans la *Préface*, André Lapierre signale qu'après la publication par Halford en 1994 du manuscrit du père Pottier, dans la même collection Amérique française, «Il ne restait plus alors qu'un seul témoignage d'importance sur le français canadien qui ne fût publié dans sa totalité. Avec la parution du présent ouvrage, c'est maintenant chose faite.» (p. 9) Et faite avec l'art consommé d'une philologue spécialiste de l'histoire du français québécois qui a vraisemblablement tiré parti – critique? – de la première édition qu'elle a faite du texte de Viger en 1982. Cette première version, réalisée dans le cadre du *Trésor de la langue française* (Université Laval), figure dans la bibliographie de Halford 1994 : 325.

L'ouvrage se compose d'une *Introduction* (pp. 13-36), de l'*Édition des [deux] manuscrits* de Viger (pp. 37-128) assortie d'une *Étude linguistique* (pp. 129-242), de deux *Appendices* (pp. 243-266) et d'autant de listes : celle du *Regroupement onomasiologique* (pp. 267-271) et une autre intitulée *Les*

comparaisons (pp. 273-278). Une riche *Biographie* (pp. 279-293) et un indispensable *Index lexical* (pp. 295-316) complètent l'ensemble.

L'*Introduction* présente Viger, les manuscrits, rappelle l'édition qu'en a faite la Société du parler français au Canada et décrit le travail de S. B.

Montréalais né en 1787 et mort en 1858, Jacques Viger fut un membre éminent de l'élite francophone du Bas-Canada : premier maire de Montréal (1833-1836), premier président de la Société Saint-Jean-Baptiste (1834), cofondateur et premier président de la Société historique de Montréal (1858). Historien à la plume prolifique¹, nous léguant, parmi d'autres écrits, sa correspondance en 13 volumes (*La Saberdache bleue*) et une imposante histoire du Bas et du Haut-Canada en 30 volumes (*La Saberdache rouge*)².

La *Néologie* de Jacques Viger est une œuvre de jeunesse : en 1810, notre premier lexicographe de l'après-Conquête (1763) a 23 ans. L'ouvrage est de facture normative, comme le révèle aisément son sous-titre³ :

... ou Dictionnaire des mots créés au Canada & maintenant en vogue; – des mots dont la prononciation & l'ortographe sont différentes de la prononciation & ortographe françaises, quoique employés dans une acception semblable ou contraire; et des mots étrangers qui se sont glissés dans notre langue.

Aux sources des préoccupations normatives qui traversent l'ouvrage, S. B. retient trois faits. D'une part, les Sulpiciens qui ont enseigné à Viger étaient natifs de France; notre lexicographe était ainsi à même de saisir ce qui ne s'appelait pas encore la variation linguistique. D'autre part, à l'époque où il entreprend la rédaction de sa *Néologie*, Viger est rédacteur du journal *Le Canadien*; son souci de correction de la langue pouvait ainsi s'exercer au quotidien. Finalement, et d'un tout autre ordre, S. B. rappelle les efforts contemporains du Bas-Canada pour faire reconnaître officiellement le français au Parlement; menacé tant par l'intransigeance britannique que par une illégitimité intrinsèque, le franco-canadien ne pouvait en quelque sorte fonder sa normalité que sur la normativité.

Deux manuscrits sont à la source de la *Néologie canadienne*, ce qui en complique l'édition. Le «manuscrit 1», dit «manuscrit de travail» se compose de deux cahiers («*Livre A* et *Livre B*») et le «manuscrit 2», «que l'auteur voulait peut-être définitif... comprend vingt petits cahiers» (p. 22). Ce dernier manuscrit est constitué par la sélection d'environ un tiers des articles du premier (144 articles retenus et un seul ajout : l'article *finition*) dont il réécrit, amplifie et

1 La citation mise en exergue réfère à cette activité.

2 Pour une chronologie de la vie de Viger, cf. le site Internet : <http://www.geocities.com/CapitolHill/Parliament/6896/>

3 Quemada 1967 a noté, bien avant nous, l'importance des sous-titres des dictionnaires.

réordonne le contenu (p. 22). Selon S. B. (p. 23), les critères de sélection qui régissent le passage du premier au second manuscrit sont les suivants : «Sont écartés systématiquement... les termes qui ne constituent qu'un écart de prononciation, tels que *âbre*, *cartron*...», de même ceux «qui ne constituent qu'un écart de genre ou de nombre» (ex. «*araignée*..., *incendie*; *confessionnals*, *fanals*, etc.») et, à quelques exceptions près, «les termes qui se rapportent à l'histoire naturelle»; de la trentaine d'«anglicismes lexicaux et sémantiques» consignés dans le premier manuscrit «ne seront retenus... que les anglicismes sémantiques». Sur ce dernier point, le jugement appellerait quelques nuances : le second manuscrit exclut bien *belt* (p. 47), *game* – *Game-coq* (p. 69), *rôle* (cf. *roll*, 'petit pain') (p. 83), etc., mais il écarte aussi *espérer* («pour attendre») (p. 58), *style* («Nos faiseurs de mots ont donné à ce mot en françois toute la latitude qu'il a dans la langue Angloise. Ainsi l'on dit : la table de *Monsieur* étoit servie dans le plus haut stile...») (p. 85), etc. S. B. ne précisant pas les notions d'*anglicisme lexical* ou *sémantique*, nous nous en tiendrons là.

L'orthographe et la ponctuation de Viger sont conformes aux usages français autorisés de l'époque (pp. 30-33); le modèle de l'édition diplomatique⁴ retenu par S. B. en témoigne. Il s'agit ainsi d'abord de la transcription fidèle du texte de la version manuscrite corrigée par Viger : orthographe, accentuation, ponctuation, minuscules/majuscules, fins de ligne et autres attributs de l'original étant soigneusement reproduits dans l'édition; par ex. la croix en marge dans le manuscrit 1 et qui indique que le mot a été retenu dans le second manuscrit⁵, le soulignement et les accolades. Le texte «brouillon» auquel Viger apporte diverses corrections (ex. substitutions, ajouts, retranchements, corrections orthographiques) est tout aussi méthodiquement décrit dans les notes qui accompagnent chacun des manuscrits (276 notes pour le premier, 92 pour le second). Deux interventions seulement sont généralisées : la résolution des abréviations (en italique) et le remplacement de la séquence *s* par *ss*. Il ne s'agit cependant pas d'une édition littérale puisque quelques coquilles ont été corrigées, dont certaines erreurs d'accentuation; par ex. dans le premier manuscrit : «On employe» (p. 42) substitué à «On employé», (p. 91, note 16) – cf. aussi notes 21, 42, 49, 113, 152, 170, 197. Quand elle est indice de faits phonétiques, l'accentuation est cependant maintenue; par ex. premier manuscrit : «je vous permèts» (p. 41 et p. 91, note 8), «un amât de neige» (p. 42 et p. 91, note 15), «dégélée» (p. 56 et p. 94, note 103) et second manuscrit : «mêt» (p. 119 et p. 126, note 81).

4 Par opposition à celui de l'édition critique.

5 À trois exceptions près, lexies marquées d'un «x» mais non retenues : «*créature*, *gaspiller* et *bombarde* (sous *trompe*)» (p. 31).

En règle générale, le traitement des textes originaux reflète la méthode préconisée par Juneau et Poirier 1973 : 21-25. Deux écarts peuvent être signalés : les majuscules ne sont pas rétablies après le point – ex. «en mistimus. c'est écrit en mistimus...» s. v. **Mistimus** (75), «**Sorel**. habitant de Sorel...» (87) – et l'auteure ne rétablit pas l'«individualité des mots» – ex. S. B. ne substitue pas «quelquefois» au «quelque fois» de Viger (quatre occurrences, manuscrit 1 seulement; cf. notes 13, 61, 82, 164). Considérant qu'il s'agit du texte d'un parfait lettré, les choix arrêtés sont parfaitement adéquats.

En matière philologique, seul l'accès au texte original autorise un jugement. Mais les soins scrupuleux accordés à la description matérielle du texte d'origine dans les notes d'accompagnement invitent très fortement à croire que nous sommes en présence de l'édition ultime de la *Néologie canadienne*.

L'*étude linguistique* s'appuie sur une large documentation qui inclut tant les ouvrages classiques que des études sur les variétés nord-américaines du français (franco-ontarien, acadien, louisianais...), certaines descriptions de créoles français (ex. de la Réunion) et des descriptions récentes de variétés québécoises (enquêtes dialectologiques et *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* 1992⁶).

Si les «Aspects phonétiques» (13 p.) et les «Aspects morphologiques et syntaxiques» (10 p.) documentent des faits connus, l'étude lexicale est plus fertile.

La section «Aspects lexicaux» (86 p.) comprend près de 415 articles dans la sous-section «Archaismes, dialectalismes et innovations formelles et sémantiques», 7 dans «Emprunts aux langues amérindiennes» et 30 «Emprunts à l'anglais». Les sources nombreuses et variées qui figurent dans la *Bibliographie* y sont rigoureusement mises à contribution. Devant l'abondance de la cueillette, je m'en tiendrai à signaler que les créations de Viger paraissent nombreuses : soit que leur sens n'ait pas été relevé ailleurs, par ex. :

- (1) **houiller** «changer, troquer une chose contre une autre [surtout des chevaux]» (p. 202)
mâle «bonnet de laine tricottée» (p. 205)
nijon «bout d'homme» (p. 209)

cf. aussi s. v. **cantine**, **crocheter**, **crocheteur**, **retraiter**, etc., soit que le mot ou l'expression manque dans la documentation consultée, par ex. :

6 Dans la mesure où les indications de registres de ce dictionnaire contribuent à décrire l'état actuel du français québécois dans l'étude lexicale, il aurait été préférable de recourir à l'édition de 1993, dans laquelle l'attribution des marques d'usage de registres a été révisée.

- (2) **bordel** «sorte de voiture d’hiver pour la commodité des voyages» (p. 165)
glumer «[dépouiller qqn]» (p. 199)
Beau comme un fâro de campagne «extrêmement recherché dans ses habillemens» s. v. **fâro** (p. 192)

cf. aussi s. v. **Allemand, Basque, ébrayer, flamb(l)ant, pistolage**, etc.

Les vingt lexies dont l’étude a permis de reculer la date de première attestation figurent dans la sous-section «Datations»; dix-neuf d’entre elles se trouvaient attestées entre 1823 (soit : «**loucheur, euse** subst.» et 1875 (soit : «**escabeau**»), alors que l’adjectif «**loucheur**» n’est attesté en français général que depuis 1936» (p. 242).

Les *Appendices* sont constitués des Listes des mots et des expressions relevées par Jacques Viger (pp. 245-251) et de la Liste des mots et des expressions relevées par Ross Cuthbert (pp.252-266) – «son ami le député-poète» (14). Ces listes contiennent nombre de lexies écartées par Viger et qui mériteraient peut-être un examen attentif. Elles restent cependant délicates à exploiter car les lexies répertoriées sont rarement accompagnées d’un commentaire sémantique; ex. «**fumer**, (sinonime de **corner & biner**)» (p. 245), «barbeau, insecte» (p. 251), «il est dégradé / pour il est arrêté» (p. 258), «tabaconiste pour tabagiste» (p. 265)⁷.

Moyennant de légers aménagements, le *Regroupement onomasiologique* se fonde sans y faire explicitement référence sur le classique Hallig et von Wartburg 1963 – qui figure dans la *Bibliographie*; l’expression des *sentiments* est particulièrement bien représentée chez Viger. La liste intitulée *Les comparaisons* (pp. 273-278) ressortit à l’«orientation sociologique» retenue par Lepelley 1978 : 385 et lui emprunte sa méthode. Reflet d’un univers, «[e]lles font partie du véritable folklore» (Lepelley 1978 : 418), ce que laissent suffisamment voir les exemples suivants :

- (3) «curieux comme la chèvre à Jacques Cartier»
 «c’est comme une mitaine sans pouce»
 «galeux comme un Écossois» (p. 274)

L’*Index lexical* recense toutes les lexies, incluant celles qui ne figurent que dans les listes des *Appendices*. On a de plus accès aux expressions par presque tous les mots qui les composent; ex. *tomber comme le ginseng* à «ginseng» et à «tomber» mais «retourne» n’est pas indexé malgré *farine du diable retourne en son*.

⁷ Ainsi on ne peut savoir si le «fin-fin» consigné par Cuthbert dans «fin-fin la blague» (256) est identique au «FIN-FIN ou FINFIN n. m.» relevé «depuis 1865» selon le *Dictionnaire historique du français québécois* (1998).

Dans ce travail rigoureux, quelques fragments de pages m'ont toutefois embarrassée. Vérification faite dans le *Nouveau Petit Robert* (1993)⁸, la *Liste des termes, signes conventionnels et abréviations* (33-36) lui emprunte certaines définitions sans les référencer dans le texte – le NPR figure toutefois dans la bibliographie. L'emprunt est parfois remanié (cf. «cf.»), parfois intégral (cf. «absol[umen]t», «abstrait», «ancienn[emen]t», «antiphrase», «concret», «de»⁹, «fig.», «vieilli» et «v[ieu]x»), parfois tronqué (cf. «dialectal», «familier», «hist.» [«histoire, historique»], «pop[ulaire]»),

Le procédé est doublement étrange. D'une part, parce que la valeur de marques d'usage comme *anciennt*, *fam.*, *hist.*, *vieilli*, *vx*, etc. repose strictement sur le système spécifique dont elles participent (cf. Corbin 1989); les définitions qu'en donne le NPR ne sont donc pas exportables *a priori*. D'autre part, on voit mal le rôle que tiennent certains des termes de la *Liste*, par ex. «hist.» et «de», pour signaler les cas les plus curieux. Et il ne s'agit pas de définitions éclairant le texte lexicographique de Viger; si tel était le cas, il aurait aussi fallu définir «mot bas» (ex. s. v. **Dégobillage** pp. 56, 107, **Flasque** p. 62) et «de la ~ dans la bonne compagnie» (ex. s. v. **Marier** pp. 73, 116, **Paré** p. 78).

Considérant la présence dans cette liste d'«innovation» («création d'un mot, d'un sens» p. 35) et de «dialectalisme» («mot, expression qui provient d'un dialecte ou d'un patois» p. 34)¹⁰, on pourrait penser qu'il s'agit d'une liste définitoire des termes clés de l'*Étude linguistique*. Mais il nous faudrait alors conclure que des termes de grammaire aussi ordinaires qu'«absolt», «abstrait» et «concret» (p. 34) nécessitent une explicitation que n'appellent pas *formel* et *sémantique* (p. 156), *emprunt* et *langue amérindienne* (p. 232), *datation* (p. 240), notions savantes s'il en est. On se demande alors aussi pourquoi l'auteure s'abstient de définir *anglicisme* et pourquoi elle n'explique nulle part la différence entre *anglicisme lexical* et *anglicisme sémantique* (p. 23), catégorisation dont elle tire parti pour expliquer la sélection de Viger pour le second manuscrit¹¹.

Hormis cet accroc pour le moins insolite, le travail de Suzelle Blais est tout à fait remarquable. Considérant la haute valeur documentaire de la *Néologie canadienne* de Viger pour l'histoire du français au Québec, chercheurs et amateurs se réjouiront à juste titre d'en disposer dans une édition fiable et enrichie d'une étude minutieuse.

8 Dans sa version électronique de 1996.

9 «[P]récédant une forme, dans une étymologie, signifie que le mot est formé par dérivation ou composition à partir de cette forme».

10 Absents du *Tableau...* du NPR (1993).

11 Il est vrai que ces derniers termes précèdent la *Liste* et ne réapparaissent pas dans le chapitre *Étude linguistique*, réduits qu'ils sont à la rubrique «Emprunts à l'anglais» (235).

Références

- BOULANGER, J.-Cl. et coll. 1992 *Le Robert. Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*, Montréal/Paris, Dicorobert/Dictionnaires le Robert.
- Bulletin du parler français au Canada* 1909-1910 VIII : 101-103, 141-144, 183-186, 234-236, 259-263, 295-298, 339-342.
- CORBIN, P. 1989 «Les marques stylistiques/diastratiques dans le dictionnaire monolingue», dans Fr. J. Hausmann et coll., *Wörterbücher : ein internationales Handbuch zur Lexikographie/Dictionaries : an international encyclopedia of lexicography/Dictionnaires : encyclopédie internationale de lexicographie*, Berlin, W. de Gruyter, Tome 1, p. 673-680.
- HALFORD, P.W. 1994 *Le français des Canadiens à la veille de la Conquête. Témoignage du père Pierre Philippe Potier, s. j.* Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa.
- HALLIG, R. et W. von WARTBURG 1963 *Système raisonné des concepts pour servir de base à la lexicographie : essai d'un schéma de classement*. 2^e éd. recomp. et augm. Berlin, Akademie Verlag.
- JUNEAU, M. et Cl. POIRIER 1973 *Le livre de comptes d'un meunier québécois (fin XVII^e – début XVIII^e siècle)*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- LACHANCE, M. 1995 et 1998 *Le Roman de Julie Papineau*, Montréal, Éditions Québec-Amérique. (2 tomes).
- LEPELLEY, R. 1978 «Les comparaisons dans le Val-de-Saire (Basse-Normandie)», *Revue de linguistique romane* 42 : 384-418.
- POIRIER, Cl. et coll. 1998 *Dictionnaire historique du français québécois*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- QUEMADA, B. 1967 *Les dictionnaires du français moderne 1539-1863. Étude sur leur histoire, leurs types et leurs méthodes*, Paris, Didier.
- REY-DEBOVE, J, A. REY et coll. 1993 *Le nouveau petit Robert 1. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris : Dictionnaires Le Robert. [Version électronique 1996, Paris, Liris interactive]